

Conseil d'administration du 11 février 2021.

Motions proposées par les élu-e-s des personnels enseignants, de direction et de vie scolaire.

Motion DHG 2021.

Le CA constate que le rectorat a décidé de la fermeture d'une division de terminale générale au lycée Clemenceau. Cela intervient dans un contexte très particulier. Durant l'année scolaire 2019-2020, les élèves ont perdu quatre mois de cours en présentiel. Depuis novembre 2020, elles et ils sont en demi-groupes et la moitié de leurs heures n'ont plus lieu en présentiel. Les élèves vont donc avoir besoin, dans les années qui viennent, d'un investissement supplémentaire exceptionnel, pour rattraper le retard accumulé. Être en effectif plus réduit en terminale ne peut être qu'une bonne décision. Or, comme c'est le cas depuis le début de la crise sanitaire, le ministère considère que rien n'a changé et qu'il peut continuer à diminuer les dotations et à charger les classes restantes au maximum, au mépris de la réussite des élèves. Le même processus se produit en terminale technologique où les effectifs devraient être plus chargés l'an prochain. Le CA exige donc le rétablissement de ces moyens et une DHG à la hauteur des besoins de nos élèves : plafonnement des effectifs en cours général, plafonnement en spécialité à 25 par classe, dotation pour affronter les conséquences de la crise sanitaire et de la crise sociale qui va rapidement en découler.

Le CA constate par ailleurs que si la DGH diminue en heures-postes et en IMP, elle augmente au niveau des HSA. Or, cela ne peut que dégrader les conditions d'enseignement puisque les professeur-e-s vont devoir assumer davantage d'heures de classe, dans des classes toujours plus chargées. Le CA exige que le taux d'HSA diminue.

Pour : 12

Contre : 2

Abstention : 4

Motion heures supplémentaires imposables.

Lors du dernier CTA de l'académie de Créteil, le rectorat a informé les organisations syndicales qu'il considérerait dorénavant que les pondérations ne feraient plus parties des services des enseignant-e-s et seraient considérées comme des heures supplémentaires. Cela a un impact important sur la construction des dotations pour la rentrée scolaire prochaine. Le but est de réduire les emplois disponibles, en faisant porter le maintien des cours actuels sur les personnels en poste.

Cette politique avait pourtant été annulée par le Conseil d'Etat, dans sa décision n°391265 du 23 mars 2016 publiée au BOEN n°32 du 8-9-2016, reconnaissant que les pondérations étaient pleinement intégrées au service.

Le CA soutient les personnels enseignants. Il exige que le rectorat considère les pondérations comme faisant partie des services et qu'il adapte la construction de la DHG 2021 à cette réalité.

Pour : 8

Contre : 2

Abstention : 8

Motion Printemps de l'Orientation.

Le ministère avait annoncé un "Printemps de l'orientation" qui devait se dérouler entre le 15 et le 17 mars 2021. Pendant que les élèves de terminale passaient leurs épreuves de spécialité, les premières et les secondes devaient rester chez eux et participer à des activités en distanciel. Le ministère a pris la décision, du fait du contexte sanitaire, d'annuler les épreuves de spécialité.

Or, le "Printemps de l'orientation" est pour l'instant maintenu. Cela signifie donc que pendant trois jours, les élèves de première et de seconde resteront chez elles et eux, sans pouvoir venir en cours, pour faire seul-e-s et sans surveillance des activités dont nous ne savons rien à cet instant.

Le CA ne comprend pas cette décision. Les élèves ont déjà perdu beaucoup d'heures de cours en présentiel ces derniers mois. Il considère que l'orientation se construit progressivement, en classe, avec les personnels de l'établissement, en particulier les psyENs, les CPE et les professeur-e-s. Il ne voit pas l'intérêt de ces trois journées.

Le CA demande que le ministère annule cette opération pour cette année scolaire. Dans l'attente, il décide que le lycée Clemenceau n'y participera pas et maintient les emplois du temps entre le 15 et le 17 mars pour tou-te-s les élèves. Le chef d'établissement est chargé de l'exécution de cette décision.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 2